

Exposition

« Le patrimoine rural de l'eau dans la Creuse »

Le patrimoine rural, ou vernaculaire, constitue un héritage précieux qui relie les générations à travers des biens matériels et spirituels. Issu de notre société rurale, ce patrimoine reflète une économie autarcique et démontre l'ingéniosité face aux besoins essentiels.



Le patrimoine rural de l'eau, riche et varié, englobe des structures historiques et des pratiques traditionnelles qui ont façonné les paysages et les modes de vie ruraux. Ces "architectures-outils", construites avec des matériaux locaux, répondaient aux besoins croissants de

Avec l'évolution de la société et l'arrivée des systèmes d'adduction d'eau, la majorité de ces structures ont perdu leur usage initial. Cependant, elles demeurent des témoins de l'ingéniosité rurale. Cette exposition se propose d'explorer et de retracer la diversité, ainsi que l'importance historique et culturelle, que ces architectures de l'eau ont tenue dans la vie des Creusois.

Exposition « Le patrimoine rural de l'eau dans la Creuse »

Exposition réalisée en 2024 par le Conseil départemental de la Creuse, Service Patrimoine.

Exposition est constituée de 25 panneaux Roll-Up, 85X200 cm, impression sur film polyester 205 microns.

Pour toute information :

Conseil départemental de la Creuse

Direction des Affaires Culturelle

Service Patrimoine

14 avenue Pierre Leroux- 23000 GUERET

☎ 05 44 30 29 47

✉ ppinaud@creuse.fr - patrimoine@creuse.fr

‘Exposition « Le patrimoine rural de l’eau dans la Creuse »

Caractéristiques :

❖ Exposition réalisée par le Service Patrimoine du Conseil départemental de la Creuse

❖ Contenu de l’exposition :

25 panneaux Roll-Up

- 1 panneau de présentation

- 24 panneaux photos/texte

Panneaux autoportant (aucune grille ni support mural ne sont nécessaires)

Dimension déplié : 85 x200

Impression sur film polyester 205 microns

Temps de montage estimé : 40 minutes

Espace à prévoir : 30 mètres linéaires

Modalités du prêt (prêt gratuit) :

La réservation doit s’effectuer sur le portail de réservation du site Internet du Conseil départemental de la Creuse <https://www.creuse.fr/Les-expositions>. Contact et renseignements : ppinaud@creuse.fr ; 05 44 30 29 47). Suite à la réservation, une convention de prêt sera adressée à l’emprunteur. La décision de prêt ne pourra être prise par le Conseil départemental qu’à la suite de la réception de la convention de mise à disposition signée par les parties prenantes.